



EDR SICAV EUROPEAN SMALLER COMPANIES :

Tirer profit de la nouvelle dynamique économique en europe

INTERVIEW



**Caroline
GAUTHIER**



**Benjamin
ROUSSEAU**



**Ariane
HAYATE**

*Gérants de portefeuille - Actions
européennes, Edmond de
Rothschild Asset Management
(France)*

L'Europe entre dans une nouvelle phase d'investissement massif, portée par des décisions historiques de réarmement et d'investissement dans les infrastructures, annoncées notamment par l'Allemagne et la Commission européenne. Ce tournant décisif s'inscrit dans une volonté plus large de réindustrialisation, d'innovation technologique et de souveraineté économique.

Dans ce contexte, les petites et moyennes capitalisations européennes ont une très belle carte à jouer, et ce d'autant que leur profil plus cyclique et plus domestique devrait leur permettre de profiter pleinement des retombées de ces plans d'investissement sur l'économie de la zone euro.

Lancé en décembre 2022, EdR SICAV European Smaller Companies permet précisément de capter le potentiel de cette classe d'actifs, en identifiant et en accompagnant les champions européens de demain, grâce à une gestion active et un stock picking de conviction.

LES SPÉCIFICITÉS DES SMALL CAPS¹ EUROPÉENNES : CROISSANCE, AGILITÉ ET INNOVATION

Les nombreux atouts des petites capitalisations européennes - notamment leur dynamique de croissance bénéficiaire - en font une classe d'actifs à privilégier dans une logique de diversification boursière.

Flexibles et innovantes, ces entreprises sont par ailleurs souvent positionnées sur des marchés de niche et elles sont à la pointe des transformations de nos économies. Enfin, elles jouent un rôle fondamental dans l'économie réelle puisqu'elles représentent les deux tiers des emplois en Europe. Les Small Caps européennes bénéficieront donc naturellement des politiques d'investissement en faveur de l'industrie et de la digitalisation sur le continent.

1. Le processus d'investissement décrit ci-dessus intègre différentes contraintes de gestion internes mises en place par l'équipe de gestion. Il s'agit du processus actuellement en cours, susceptible toutefois d'évoluer dans le temps.

UN PORTEFEUILLE ALIGNÉ AVEC LES NOUVEAUX ENJEUX EUROPÉENS

Le fonds EdR SICAV European Smaller Companies cible les petites et moyennes entreprises européennes, avec une capitalisation boursière comprise entre 50 millions et 10 milliards d'euros, et un focus particulier sur les entreprises de moins de 5 milliards d'euros. L'Europe regorge d'opportunités sur ce segment avec près de 2 500 entreprises² qui évoluent dans cet univers.

La philosophie d'investissement du fonds³ repose sur trois piliers fondamentaux :

- **Une sélection rigoureuse des valeurs**, basée sur une analyse fondamentale et une approche terrain,
- **Une gestion active et agile**, affranchie de toute contrainte indicielle mais qui intègre une gestion du risque stricte,
- **Un horizon d'investissement de long terme**, afin de capter pleinement la montée en puissance des entreprises sélectionnées.

Le choix des valeurs obéit à un processus de sélection rigoureux qui privilégie :

- **Les valeurs présentant des fondamentaux et une rentabilité solides**, une croissance dynamique et un bilan sain,
- **Les entreprises qui évoluent sur des thématiques porteuses**,
- **Les sociétés qui créent des emplois** et sont les plus à même de renforcer l'**écosystème des petites et moyennes entreprises européennes**.

Le fonds vise donc à sélectionner les entreprises affichant des modèles économiques solides et des stratégies de croissance convaincantes et pérennes. Ces sociétés seront les plus à même selon nous de bénéficier des plans d'investissements européens. Dans ce contexte où la souveraineté de l'Europe passe par un renforcement de son tissu industriel et technologique, notamment dans les secteurs les plus stratégiques, un certain nombre d'entreprises déjà en portefeuille continueront de jouer un rôle déterminant au cours des années à venir. Le fonds est ainsi exposé aux sociétés GTT et Maire dans le domaine de l'énergie, à Exosens et Renk dans celui de la défense ainsi qu'aux groupes Wienerberger et Bilfinger⁴ qui devraient bénéficier du plan d'infrastructures allemand.

UN PORTEFEUILLE STRUCTURÉ POUR CAPTER LA CRÉATION DE VALEUR

Le fonds EdR SICAV European Smaller Companies, composé d'environ 70 valeurs, repose sur un processus de sélection de titres dont la qualité des fondamentaux est la pierre angulaire.

Le portefeuille affiche ainsi des métriques financières

moyennes nettement supérieures à celles de son indice de référence, l'indice MSCI EMU Small Caps, notamment en termes de croissance du CA, de marge opérationnelle et de retour sur capitaux employés (ROCE⁵). Enfin, l'endettement moyen des entreprises en portefeuille est significativement plus faible que pour l'indice, environ 40% du portefeuille étant constitué de sociétés présentant une trésorerie nette positive en 2024.

Par ailleurs, le portefeuille est investi pour une large partie dans des entreprises leaders sur leurs marchés et dans des sociétés familiales ou entrepreneuriales. Citons par exemple, pour la France, Vusion Group (leader mondial des étiquettes électroniques) et ID Logistics (leader français de la logistique externalisée et en forte expansion à l'international) ; du côté des valeurs étrangères, Do & Co (leader de la restauration premium à destination des compagnies aériennes) et Raysearch Laboratories (fournisseur suédois de logiciels pour le traitement du cancer) qui figure également parmi les fortes convictions de l'équipe d'investissement.

UN PORTEFEUILLE QUI FAIT LA PART BELLE À CINQ GRANDES THÉMATIQUES

Si la gestion du fonds repose sur un stock-picking⁶ de conviction, trois grandes tendances structurelles émergent dans sa composition : le pilier technologique, le pilier environnemental ainsi que le pilier démographique et social. Ces trois piliers se déclinent, au sein du portefeuille, en 5 thématiques ou « méga-tendances » que sont la digitalisation de nos sociétés et de l'économie, la décarbonation via la transition énergétique et l'économie circulaire, l'urbanisation et la mise en place de nouvelles infrastructures, le vieillissement de la population et, enfin, le phénomène de « premiumisation ».

Certains de ces grands axes d'investissement font d'ores et déjà partie des priorités européennes, notamment la digitalisation, la décarbonation de l'économie ou la nécessaire modernisation des infrastructures critiques.

Dans un contexte où l'Europe accélère son repositionnement économique et stratégique, EdR SICAV Smaller Companies est donc la solution d'investissement idoine pour les investisseurs en quête de diversification et souhaitant tirer profit de la nouvelle dynamique de croissance et d'investissement en Europe.

1. Les Small Caps sont des entreprises qui ont une petite capitalisation boursière par opposition aux Large Caps.

2. Source : Bloomberg.

3. Le processus d'investissement décrit ci-dessus intègre différentes contraintes de gestion internes mises en place par l'équipe de gestion. Il s'agit du processus actuellement en cours, susceptible toutefois d'évoluer dans le temps.

4. Les informations sur les sociétés ne doivent pas être considérées comme une opinion du Groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible de ces titres et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'ils émettent. Ces informations ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente de ces titres.

5. ROCE : Rendement du capital investi : le rendement du capital investi mesure la rentabilité d'une entreprise en fonction du capital investi.

6. Sélection de titres.

EdR SICAV European Smaller Companies est un compartiment de la SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisée à la commercialisation en Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France et Luxembourg.

Principaux risques du fonds

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs.

Risque de concentration : Les investissements dans certains secteurs spécifiques de l'économie peuvent avoir des conséquences négatives en cas de dévaluation des secteurs concernés).

Risque de perte en capital : L'OPCVM ne garantit ni ne protège le capital investi ; l'investisseur peut donc ne pas

récupérer l'intégralité de son capital initial investi même s'il conserve ses parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à l'investissement dans des petites et moyennes entreprises : L'investissement dans des petites et moyennes entreprises peut comporter un risque plus important que celui qui découle généralement des investissements dans des entreprises plus grandes et mieux établies. La valeur des Compartiments qui investissent dans des sociétés de petite taille peut fluctuer davantage que celle des autres Compartiments en raison de la plus grande volatilité potentielle du prix des actions des petites sociétés.

Risque lié aux actions : La valeur d'une action peut varier en fonction de facteurs propres à l'émetteur mais aussi de facteurs exogènes, politiques ou économiques. La SICAV peut être exposée aux marchés actions soit par des investissements directs en actions et/ou par des contrats financiers et/ou des OPCVM. Les fluctuations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net qui peuvent avoir un impact négatif sur la performance de la SICAV.

Caractéristiques du fonds*

Objectif d'investissement : EdR SICAV European Smaller Companies a pour objectif, sur l'horizon de placement recommandé, de rechercher une performance supérieure à celle de son indicateur de référence le MSCI EMU Small Cap (NR) en s'exposant au marché des sociétés européennes essentiellement de petites et moyennes capitalisations.

Date de lancement : 08/12/2022

Devise de référence : EUR

Codes ISIN : Part A : FR0014009Z77 / Part I : FR0014009ZC8

Commission de souscription : Part A : Max 3% / Part I : Néant

Souscription initiale minimale : Part A : 1 action / Part I : 500 000 €

Frais de gestion : Part A : 1.90% max. / Part I : 0.95% max.

Frais de gestion variables : 15% de la performance supérieure au MSCI EMU Small Cap (NR)

Frais de rachat : Néant Indice de Référence : MSCI EMU Small Cap (NR)

AVERTISSEMENT : Mars 2025. Ceci est une communication marketing. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

Pour les investisseurs de l'UE : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801.

Pour les investisseurs suisses : Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »).

Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés.

REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. ; Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

**SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT
(FRANCE)**

47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 €

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edmond-de-rothschild.com